



**Venture  
Ontario**

## **Plan d'activités 2024-2027**

Autorisation :

Original approuvé par :  
« Vic Fedeli »

\_\_\_\_\_  
Signature

26 mars 2024  
Date

L'honorable Vic Fedeli  
Ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce

## Table des matières

1.0	Résumé analytique.....	3
2.0	Points saillants des résultats de l'exercice 2023-2024 à ce jour .....	5
3.0	Mandat et loi applicable.....	15
4.0	Aperçu des activités et initiatives actuelles et futures .....	16
5.0	Analyse de l'environnement : Évaluation des problèmes auxquels fait face Croissance Ontario.....	17
6.0	Orientations stratégiques pour 2024-2027 .....	22
7.0	Aperçu de l'évaluation et de la gestion des risques à l'échelle de l'organisme.....	26
8.0	Ressources humaines .....	28
9.0	Plan de communication .....	28
10.0	Aperçu des résultats de 2023-2024 .....	30
	Annexe A : Information financière .....	37
	Annexe B : Liste du portefeuille d'investissements de Croissance Ontario.....	41
	Annexe C : Gouvernance de l'organisme .....	44
	Annexe D : Organigramme.....	46

Pour recevoir une partie ou l'intégralité de ce rapport dans un autre format plus accessible, veuillez envoyer un courriel à l'adresse [ventureontario@ontario.ca](mailto:ventureontario@ontario.ca).

## 1.0 Résumé analytique

Le plan d'activités annuel de Croissance Ontario décrit son orientation stratégique et ses activités pour les trois prochains exercices.

Le Conseil de gestion du gouvernement (« CGG ») catégorise Croissance Ontario comme un « organisme dirigé par un conseil ». Les organismes dirigés par un conseil peuvent exploiter une entreprise et mener des activités pour soutenir leurs mandats. De tels organismes doivent également présenter leur plan d'activités annuel à leur ministre au plus tard un mois avant le début de l'exercice de l'organisme provincial (le 1<sup>er</sup> mars pour Croissance Ontario) aux fins d'approbation. Cela signifie que les résultats inclus dans ce plan d'activités ne couvrent pas la totalité de l'exercice 2023-2024<sup>1</sup> et s'arrêtent plutôt à la date de soumission.

Croissance Ontario a été créée à titre d'organisme de la Couronne le 1<sup>er</sup> février 2009 aux termes de la *Loi de 2008 sur la société Croissance Ontario* (la « Loi ») et elle relève du ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (le « ministre »). Le mandat de Croissance Ontario concorde étroitement avec les efforts déployés par la province en matière de croissance économique et d'augmentation de l'emploi en Ontario. Plus particulièrement, Croissance Ontario :

- fait des investissements et gère sa participation dans des fonds de capital-risque et des entreprises technologiques;
- fournit des conseils à la province sur les questions de capital-risque;
- soutient la création d'un écosystème de capital-risque en Ontario et la mise en œuvre des politiques de capital-risque de la province.

Croissance Ontario s'est engagée à consacrer environ 475 millions de dollars aux gestionnaires de fonds et aux entreprises en démarrage situées en Ontario ou axées sur l'Ontario, en hausse par rapport aux 425 millions de l'année précédente. Les initiatives de capital-risque de Croissance Ontario, combinées au capital de tiers, ont collectivement mis à la disposition des gestionnaires de fonds de capital-risque et des entreprises du Canada un montant de plus de 5,5 milliards de dollars. Grâce aux investissements de Croissance Ontario, les entreprises ontariennes financées par capital-risque emploient actuellement plus de 10 800 personnes et ont cumulé environ 12,7 milliards de dollars en revenus et 3,6 milliards de dollars en dépenses pour la recherche et le développement<sup>2</sup>.

Lorsqu'on les compare aux programmes de développement économique traditionnels (p. ex., les subventions, les prêts et les crédits d'impôt), les

---

<sup>1</sup> L'exercice 2023-2024 de Croissance Ontario va du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024.

<sup>2</sup> Les revenus et les dépenses en recherche et développement sont déclarés en date du 31 décembre 2022 et ont été regroupés dans le portefeuille de Croissance Ontario depuis sa création. Étant donné que les gestionnaires de fonds individuels peuvent coinvestir dans un consortium, les chiffres cumulés peuvent surévaluer ces mesures en raison du double comptage potentiel.

placements de Croissance Ontario dans les fonds de capital-risque se sont révélés des outils efficaces pour créer la prochaine génération d'emplois de haute qualité et bien rémunérés en Ontario, à peu de frais ou sans frais pour le gouvernement. Les investissements de Croissance Ontario sont destinés à générer, en fin de compte, des rendements positifs nets pour la province et profiter de la totalité des avantages économiques de ces placements (p. ex., emplois, recettes fiscales, etc.).

L'accès au capital-risque est essentiel à la réussite des petites entreprises de l'Ontario, étant donné qu'il joue un rôle clé dans la croissance de leurs activités jusqu'à ce qu'elles puissent profiter de sources de financement supplémentaires, comme les prêts et d'autres titres d'emprunt. Croissance Ontario apporte également son soutien aux entreprises technologiques de l'Ontario en contribuant à la formation des gestionnaires de fonds et des professionnels en placements situés en Ontario. Cette initiative permet de veiller à ce que l'on dispose de talents locaux en mesure de cerner les entrepreneurs et les technologies de calibre mondial, avec l'expérience nécessaire pour aider ces entreprises à accroître leurs activités afin qu'elles deviennent rentables.

Une infrastructure de capital-risque et un climat de placements solides sont nécessaires pour mettre sur pied des entreprises concurrentielles à l'échelle mondiale et les inciter à rester en Ontario, plutôt que de « semer » des entreprises qui doivent ensuite déménager (p. ex., aux États-Unis) pour bénéficier de bassins de capitaux et de marchés mondiaux plus importants et plus accessibles. Les entreprises ontariennes à fort potentiel nécessitent un accès à des capitaux à toutes les étapes de croissance et des gestionnaires de fonds de premier plan qui sont en mesure de fournir leur expertise en ce qui a trait au développement et à la rentabilisation des technologies.

Le développement d'une industrie du capital-risque durable et à long terme en Ontario aidera à son tour à renforcer l'économie ontarienne et créera des possibilités d'emploi dans les secteurs économiques clés de la province. Par ces investissements, Croissance Ontario fournit aux entrepreneurs technologiques de premier plan de l'Ontario les capitaux qui ne leur seraient pas accessibles autrement, afin qu'ils puissent mettre sur le marché de nouvelles découvertes, et aussi pour les aider à atteindre la taille nécessaire pour réaliser leur plein potentiel économique.

Grâce à une diversification du portefeuille dans un bon nombre de fonds et de sociétés pour atténuer les risques financiers, Croissance Ontario fournit un moyen axé sur le marché pour appuyer le développement des petites entreprises et mieux saisir les avantages économiques connexes à long terme, y compris la création d'emplois de haute qualité et bien rémunérés pour la population de l'Ontario.

Au cours des trois prochaines années, Croissance Ontario continuera de remplir son mandat, tout en faisant appel au ministère et au gouvernement concernant d'éventuels programmes et initiatives de suivi, afin que Croissance Ontario puisse continuer à fournir l'accès aux capitaux dont les entreprises technologiques à fort potentiel situées en Ontario ont grandement besoin.

## 2.0 Points saillants des résultats de l'exercice 2023-2024 à ce jour

Les orientations stratégiques de l'exercice 2023-2024 étaient harmonisées avec la lettre de mandat de l'organisme pour cet exercice et portaient sur les points suivants :

- gérer le portefeuille d'investissements et les activités opérationnelles de Croissance Ontario de manière prudente et rentable en utilisant les recettes autogénérées pour couvrir les activités de l'organisme;
- soutenir la création d'un écosystème du capital-risque en Ontario et investir stratégiquement dans les fonds de capital-risque, tout en maintenant le taux élevé de rendements positifs nets de Croissance Ontario pour la province;
- s'assurer que les placements du fonds Capital-risque Ontario et du fonds Capital-risque Ontario II sont conformes au Cadre stratégique pour l'investissement qui garantit que les investissements continuent de s'harmoniser aux priorités actuelles du gouvernement, y compris, notamment, la commercialisation et la conservation de la propriété intellectuelle en Ontario et le soutien des fonds de capital-risque axés sur la croissance essentiels aux entreprises ontariennes qui prennent de l'importance à l'échelle internationale;  
travailler de concert avec Investissements Ontario<sup>3</sup> pour harmoniser les efforts d'attraction des investissements afin de soutenir la croissance des entreprises locales (Investissements Ontario est un organisme d'attraction des investissements qui offre principalement des programmes de soutien aux entreprises, comme des prêts, des subventions, des subventions salariales et des crédits d'impôt, tandis que Croissance Ontario s'efforce de faire des investissements auprès des gestionnaires de fonds et des entreprises de démarrage basés en Ontario ou axés sur l'Ontario).

À l'appui des orientations stratégiques, les activités de l'entreprise ont été regroupées en deux catégories : (1) les activités opérationnelles de Croissance Ontario et (2) le portefeuille d'investissements de Croissance Ontario.

Les objectifs, les mesures de rendement et les objectifs spécifiques ont été établis pour chacune de ces catégories. Vous trouverez un aperçu des résultats obtenus pour les objectifs spécifiques à la section 10.

## **Activités d'exploitation de Croissance Ontario**

L'organisme atteint une grande partie des cibles de 2023-2024 liées aux objectifs établis pour les activités d'exploitation de Croissance Ontario. Ces objectifs comprenaient les suivants :

- veiller à la gestion efficiente et efficace des activités d'exploitation de Croissance Ontario, y compris sa participation à titre de société en commandite dans des fonds gérés à l'externe et le reste des coinvestissements directs du FODTE;
- assurer la poursuite des services commerciaux.

## **Portefeuille d'investissements de Croissance Ontario**

L'organisme atteint une grande partie des cibles de 2023-2024 liées aux objectifs établis pour le portefeuille d'investissements de Croissance Ontario. Ces objectifs comprenaient les suivants :

- veiller à ce que le portefeuille d'investissements soit suffisamment diversifié pour atténuer les risques financiers tout en soutenant les politiques de capital-risque de la province;
- maintenir un multiple des capitaux net positif dans l'ensemble du portefeuille d'investissements de Croissance Ontario;
- faire le suivi trimestriel des activités du portefeuille et produire des rapports annuels sur les indicateurs de rendement clés;
- répondre à tous les appels de capitaux des fonds gérés à l'externe dans les délais requis;
- établir des relations et des réseaux clés (avec les gestionnaires de fonds de capital-risque, les entreprises technologiques, les investisseurs institutionnels, les associations de capital-risque, les associations d'investisseurs providentiels et les organismes axés sur l'innovation) permettant de recueillir des renseignements sur le marché qui contribueront à la prise de meilleures décisions en matière d'investissement et de déterminer les politiques publiques en matière de capital-risque.

On trouvera ci-dessous un résumé des résultats du portefeuille d'investissements de Croissance Ontario à ce jour et des activités de soutien de la création de l'écosystème de capital-risque. Pour les fonds dont les investissements se poursuivent, mais qui n'ont pas assez d'activité à ce moment-ci pour regrouper les résultats et préserver la confidentialité, les résultats devraient être inclus dans un prochain cycle de production de rapports une fois qu'ils seront disponibles.

On trouvera la liste complète des investissements de Croissance Ontario à l'annexe B.

## Remarque :

- Étant donné que les gestionnaires de fonds individuels peuvent coinvestir dans un consortium, les chiffres cumulés peuvent surévaluer ces mesures et ne pas s'exclure mutuellement.
- À mesure que les entreprises sous-jacentes financées par capital-risque de Croissance Ontario se retirent d'un fonds dans lequel la société a investi ou à mesure que la société investit dans de nouveaux débouchés (c'est-à-dire des investissements dans de nouveaux fonds avec des entreprises sous-jacentes financées par capital-risque), les facteurs de variation annuels tels que l'emploi augmenteront ou diminueront en conséquence. Par conséquent, une augmentation ou une diminution par rapport à une année antérieure ne peut être attribuée uniquement au rendement des investissements.
- Pour chaque fonds, les valeurs relatives aux recettes, aux dépenses en R-D et à l'emploi sont fournies en date du 31 décembre 2022.
- Les gestionnaires de fonds externes fournissent les données à Croissance Ontario dans la mesure où elles sont disponibles et agrégées à la date de soumission. Les données sont régulièrement mises à jour et peuvent être modifiées. Sauf indication contraire, tous les chiffres sont exprimés en dollars canadiens.

Résultats du Fonds ontarien de développement des technologies émergentes (« FODTE ») :

- Placements :
  - Engagements totalisant environ 105 millions de dollars envers 27 entreprises ontariennes
- Effet de levier sur les placements :
  - Capitaux de tiers d'environ 3,5 \$ pour chaque 1 \$ investi par le FODTE

À ce jour, les entreprises financées par capital-risque comprises dans le FODTE enregistrent collectivement :

- 1 milliard de dollars de revenus;
- 450 millions de dollars de dépenses en recherche et développement.

Résultats du Fonds ontarien de capital-risque (« FOCR ») :

- Placements :
  - 9 engagements envers des fonds situés en Ontario et axés sur l'Ontario;
  - 7 coplacements directs dans des entreprises situées en Ontario.
- Effet de levier sur les placements :
  - Environ 5 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le FOCR

- Ensemble, les capitaux engagés par le FOCR et des tiers ont généré plus de 1 milliard de dollars pour des fonds et des sociétés situés en Ontario et axés sur l'Ontario.

Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le FOCR actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 5,5 milliards de dollars de revenus;
- 1,2 milliard de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus de 2 600 employés.

Résultats du Northleaf Venture Capital Fund (« NVCF ») :

- Placements :
  - 15 engagements;
  - 12 copacements directs dans des entreprises canadiennes.
- Effet de levier sur les placements :
  - Environ 7,5 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le NVCF.
- Ensemble, les capitaux engagés par le NVCF et des tiers ont généré plus de 2 milliards de dollars pour des fonds et sociétés actives au Canada et en Ontario.

Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le NVCF actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 4,9 milliards de dollars de revenus;
- 1,3 milliard de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus de 4 880 employés.

Résultats du fonds Démarrage et expansion I :

- Placements :
  - 28 coinvestissements directs comprenant 16 entreprises ontariennes totalisant environ 45 millions de dollars.
- Effet de levier sur les placements :
  - Environ 7,8 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le fonds Démarrage et expansion dans des entreprises ontariennes.
- Les capitaux engagés par le fonds Démarrage et expansion, ajoutés aux capitaux de tiers, ont généré collectivement environ 398 millions de dollars pour des entreprises ontariennes.



Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le fonds Démarrage et expansion I actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 489 millions de dollars de revenus;
- 151 millions de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus de 1 104 employés.

Résultats du fonds Yaletown Innovation Growth I (« Yaletown I ») :

- Placements :
  - 3 coinvestissements directs dans des entreprises ontariennes totalisant environ 27,5 millions de dollars.
- Effet de levier sur les placements :
  - Environ 4,2 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le fonds dans des entreprises ontariennes.
- Les capitaux engagés par le fonds Yaletown I, ajoutés aux capitaux de tiers, ont généré collectivement environ 143 millions de dollars pour des entreprises ontariennes.

Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le fonds Yaletown I actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 57 millions de dollars de revenus;
- 53 millions de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus de 210 employés.

Résultats du fonds Lumira Ventures III LP (« Lumira III ») :

- Placements :
  - 5 coinvestissements directs dans des entreprises ontariennes totalisant environ 23 millions de dollars.
- Effet de levier sur les placements :
  - Environ 20 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le fonds dans des entreprises ontariennes.
- Les capitaux engagés par le fonds Lumira III, ajoutés aux capitaux de tiers, ont généré collectivement environ 480 millions de dollars pour des entreprises ontariennes.

Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le fonds Lumira III actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 395 millions de dollars de revenus;
- 230 millions de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent environ 229 employés.

Résultats du fonds Genesys Ventures III LP (« Genesys III ») :

- Placements :
  - 6 coinvestissements directs dans des entreprises ontariennes totalisant environ 37,5 millions de dollars.
- Effet de levier sur les placements :
  - Environ 20 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le fonds dans des entreprises ontariennes.
- Les capitaux engagés par le fonds Genesys III, ajoutés aux capitaux de tiers, ont généré collectivement environ 785 millions de dollars pour des entreprises ontariennes.

Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le fonds Genesys III actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 39 millions de dollars de revenus;
- 217 millions de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus de 257 employés.

Résultats du fonds Amplitude Ventures I LP (« Amplitude I ») :

- Investissements à ce jour :
  - 4 coinvestissements directs dans des entreprises ontariennes totalisant environ 36 millions de dollars.
- Effet de levier sur les placements :
  - Environ 10,7 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le fonds dans des entreprises ontariennes.
- Les capitaux engagés par le fonds Amplitude I, ajoutés aux capitaux de tiers, ont généré collectivement environ 421 millions de dollars pour des entreprises ontariennes.

Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le fonds Amplitude I actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 14 millions de dollars de revenus;
- 67 millions de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus de 115 employés.

Résultats du fonds Yaletown Innovation Growth II (« Yaletown II ») :

- Placements :
  - 2 coinvestissements directs dans des entreprises ontariennes totalisant environ 26 millions de dollars.
- Effet de levier sur les placements :
  - Environ 5 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le fonds Yaletown II dans des entreprises ontariennes.
- Les capitaux engagés par le fonds Yaletown II, ajoutés aux capitaux de tiers, ont généré collectivement environ 156 millions de dollars pour des entreprises ontariennes.

Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le fonds Yaletown II actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 107 millions de dollars de revenus;
- 150 millions de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus de 800 employés.

Résultats du fonds Whitecap Venture Partners V LP (« Whitecap V ») :

- Placements :
  - 4 coinvestissements directs dans des entreprises ontariennes totalisant environ 18 millions de dollars.
- Effet de levier sur les placements :
  - Environ 1 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le fonds Whitecap V dans des entreprises ontariennes.
- Les capitaux engagés par le fonds Whitecap V, ajoutés aux capitaux de tiers, ont généré collectivement environ 35 millions de dollars pour des entreprises ontariennes.

Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le fonds Whitecap V actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 2,4 millions de dollars de revenus;
- 1,7 million de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus de 60 employés.

Résultats du fonds Maverix GP (« Maverix ») :

- Placements :
  - 3 coinvestissements directs dans des entreprises ontariennes totalisant environ 145 millions de dollars.
- Effet de levier sur les placements :
  - Environ 2,3 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le fonds Maverix dans des entreprises ontariennes.
- Les capitaux engagés par le fonds Maverix, ajoutés aux capitaux de tiers, ont généré collectivement environ 480 millions de dollars pour des entreprises ontariennes.

Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le fonds Maverix actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 78 millions de dollars de revenus;
- 5 millions de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus de 220 employés.

Résultats du fonds Panache II GP Inc. (« Panache ») :

- Placements :
  - 10 coinvestissements directs dans des entreprises ontariennes totalisant environ 6 millions de dollars.
- Effet de levier sur les placements :
  - Environ 10 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le fonds Panache dans des entreprises ontariennes.
- Les capitaux engagés par le fonds Panache, ajoutés aux capitaux de tiers, ont généré collectivement environ 70 millions de dollars pour des entreprises ontariennes.

Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le fonds Panache actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 1,2 million de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus de 50 employés.

Les investissements récents de Croissance Ontario, qui comprennent les fonds Lumira IV, Climate Innovation Capital, Northleaf Growth Fund et Amplitude Ventures Fund II, se poursuivent, mais n'ont pas assez d'activité à ce moment-ci pour regrouper les résultats et préserver la confidentialité. Ces résultats devraient être inclus dans le prochain cycle de production de rapports.

## **Résumé des résultats relatifs aux activités soutenant la création de l'écosystème de capital-risque de l'Ontario**

Croissance Ontario atteint actuellement la quasi-totalité des objectifs de 2023-2024 visant la création d'un écosystème de capital-risque en Ontario ainsi que la mise en œuvre des politiques de capital-risque de la province. Les activités visant à appuyer ces efforts consistent à établir des relations et des réseaux clés afin de recueillir des renseignements sur le marché qui appuieront les décisions en matière d'investissement et la mise au point de politiques publiques en matière de capital-risque.

Au moment de la rédaction du présent rapport, Croissance Ontario participait à plusieurs événements et conférences d'importance concernant le capital-risque et le secteur au Canada, notamment :

- OBIO Investor Summit;
- Canadian Innovation Exchange (CIX);
- Conférence annuelle de la Canadian Venture Capital Association (CVCA);
- Innovation and Resilience Forum; Private Markets Canada Conference;
- AGRI Tech Venture Forum;
- Conférence des investisseurs en soins de la santé;
- The Future of Transportation and Mobility;
- Women's Private Capital Summit; Canadian Fintech Summit;
- Collision Toronto;
- Forum économique mondial à Toronto.

La participation de Croissance Ontario à de tels événements sectoriels et portant sur l'investissement contribue à sensibiliser le public au mandat de l'organisme et aux possibilités d'investissement en Ontario.

Croissance Ontario discute également de façon proactive avec des gestionnaires de fonds de capital-risque, des investisseurs, des leaders d'opinion du secteur des technologies et des experts en la matière afin de recueillir des renseignements essentiels sur le marché qui permettront de façonner les politiques publiques en matière de capital-risque dans les prochaines années. Tout en continuant de fournir des conseils au ministère et à la province sur les questions de capital-risque, le personnel de Croissance Ontario s'est également impliqué au sein d'organisations de capital-risque pertinentes, par exemple, en étant membre du conseil d'administration et en assumant la présidence du comité d'adhésion de l'Association canadienne du capital de risque et d'investissement (ACCR)<sup>4</sup>.

Durant le reste de l'exercice, Croissance Ontario joue un rôle actif dans le cadre d'événements sectoriels, comme des allocutions à la Canadian Innovation

---

<sup>4</sup> L'ACCR est une association professionnelle qui rassemble les membres en reliant les professionnels du capital privé, en facilitant les partenariats et en encourageant les relations permettant de favoriser la prospérité et le savoir.

Exchange (CIX) et au Women's Private Capital Summit. Croissance Ontario prévoit de participer à environ 25 événements sur le capital-risque et l'industrie connexe au cours du présent exercice.

De tels événements sont essentiels à l'établissement et au maintien de relations solides avec d'autres investisseurs, des leaders d'opinion et des experts en la matière qui interagissent avec le secteur et les entreprises à diverses étapes de leur cycle de vie. Plus ces relations sont solides, plus Croissance Ontario peut accéder efficacement aux renseignements sur le marché concernant les fonds actuellement mobilisés ou devant l'être, ainsi qu'à des renseignements pour cerner les possibles lacunes relatives aux stades ou au secteur auxquelles font face les entreprises technologiques de l'Ontario. Grâce à son expérience en matière d'investissements directs dans des entreprises et des investissements réalisés dans des fonds de capital-risque, Croissance Ontario partage ses commentaires, ses points de vue et ses observations au moyen d'une démarche proactive auprès des gestionnaires de fonds de capital-risque ainsi que des entreprises ontariennes nouvelles et établies. Cette démarche comprend des séances « Demandez à l'investisseur » lors de conférences sectorielles et des réponses à des questions envoyées directement à Croissance Ontario ou par l'intermédiaire du ministère. En fournissant de la rétroaction dans des domaines comme la levée de fonds, les hypothèses d'investissement et d'autres questions pertinentes, Croissance Ontario peut aider les gestionnaires de fonds à mieux définir et faire progresser leur proposition de valeur. Croissance Ontario prévoit de poursuivre son engagement stratégique avec les intervenants au cours des trois prochaines années.

### 3.0 Mandat et loi applicable

Croissance Ontario (ou la « Société ») a été créée par la *Loi de 2008 sur la société Croissance Ontario* (la « Loi ») et a pour mandat de réaliser les activités suivantes :

- (a) s'occuper de l'intérêt du gouvernement de l'Ontario dans la société en commandite appelée Fonds ontarien de capital-risque SC, et notamment le recevoir, le détenir et l'administrer;
- (b) acquérir les autres placements ou catégories de placements que prescrivent les règlements, et s'en occuper, notamment les gérer;
- (c) réaliser les autres objets que prescrivent les règlements;
- (d) recevoir des biens, immeubles ou meubles, ou s'occuper de tels biens, notamment les détenir, les placer ou les vendre, aux fins des objets visés à l'alinéa a), b) ou c).

La Loi prévoit que le ministre peut communiquer des politiques ou donner des directives par écrit à Croissance Ontario sur des questions se rattachant à l'exercice de ses pouvoirs ou fonctions, et que le conseil d'administration de Croissance Ontario (le « conseil d'administration ») doit veiller à ce que ces politiques et directives soient mises en application rapidement.

Le Règlement de l'Ontario 278/09 pris en application de la Loi (le « Règlement ») prescrit des fonctions additionnelles relativement aux placements, qui autorisent Croissance Ontario à faire :

1. des placements dans un fonds de capital-risque qui investit dans :
  - i. soit des sociétés à but lucratif, si les placements dans le fonds de capital-risque comprennent des placements dans des sociétés fermées; ou
  - ii. soit d'autres fonds de capital-risque qui investissent dans des sociétés à but lucratif si les placements dans l'autre fonds de capital-risque comprennent des placements dans des sociétés fermées.
2. des placements dans des sociétés à but lucratif qui sont :
  - i. soit des sociétés fermées<sup>5</sup>, ou
  - ii. soit des sociétés ouvertes<sup>6</sup>, si la Société,
    - A. soit a investi dans ces sociétés quand elles étaient des sociétés fermées, ou
    - B. soit a investi dans un fonds de capital-risque visé à la disposition 1 qui a fait des placements directs ou indirects dans ces sociétés quand elles étaient des sociétés fermées.

<sup>5</sup> Dans le règlement, « société fermée » s'entend d'une société qui n'est pas une société ouverte;

<sup>6</sup> Dans le règlement, « société ouverte » s'entend d'une société qui fait inscrire ses valeurs mobilières à la cote d'une Bourse.

3. des placements dans des entreprises que la Société considère comme des entreprises de technologies émergentes, au titre d'un portefeuille appelé, en français, Fonds ontarien de développement des technologies émergentes et, en anglais, Ontario Emerging Technologies Fund.
- En vertu du Règlement, Croissance Ontario peut également réaliser d'autres activités afin de développer davantage l'écosystème de capital-risque ontarien comme suit :
- (a) mettre sur pied des conférences ou des activités portant sur des questions liées au capital-risque, ou y participer;
  - (b) recueillir, analyser ou distribuer des renseignements sur des questions liées au capital-risque;
  - (c) fournir des conseils au gouvernement de l'Ontario en ce qui concerne les questions liées au capital-risque;
  - (d) entreprendre des activités qui s'apparentent ou se rattachent aux objets visés aux dispositions ci-dessus.

La Loi, ainsi que les règlements administratifs de Croissance Ontario et le protocole d'entente (PE) conclu entre le ministre et le président du conseil d'administration décrivent en termes généraux l'exploitation et la gestion de la Croissance Ontario.

Croissance Ontario doit présenter son rapport annuel au ministre dans les 120 jours suivant la fin de l'exercice. Le rapport annuel est déposé à l'Assemblée législative. Les états financiers sont consolidés avec les comptes publics de l'Ontario.

## **4.0 Aperçu des activités et initiatives actuelles et futures**

### **4.1 Initiatives actuelles**

Croissance Ontario est responsable de la gestion du portefeuille d'investissements du FODTE et de sa participation dans des sociétés en commandite de fonds gérés à l'externe. On trouvera la liste complète du portefeuille d'investissements de Croissance Ontario à l'annexe B.

### **4.2 Initiatives futures**

En plus de continuer à investir dans le fonds Capital-risque Ontario, l'organisme mettra en œuvre de nouvelles initiatives approuvées par la province de manière rentable et efficace. À mesure que l'on récupérera du capital des placements actuels, Croissance Ontario travaillera avec le ministère afin de créer et de mettre en œuvre des politiques de développement économique qui soutiennent les entreprises technologiques de l'Ontario, ce qui peut comprendre, sans toutefois s'y limiter :



- déterminer les secteurs et l'étape de croissance sur le marché du capital-risque de l'Ontario en réalisant des recherches et en examinant les réseaux et les renseignements sur le marché;
- affecter des capitaux dans ces domaines par l'entremise de placements stratégiques auprès des gestionnaires de fonds ciblant ces secteurs et ces étapes de croissance grâce au fonds Capital-risque Ontario.

Croissance Ontario continuera de mettre l'accent sur le soutien au développement d'un secteur de capital-risque durable et à long terme en Ontario dans le but de créer un environnement au sein duquel les entreprises technologiques peuvent prospérer, ce qui permettra en retour de faire croître l'économie de l'Ontario et de créer des possibilités d'emploi dans des secteurs économiques clés de la province. Dans le cadre de cet effort, Croissance Ontario aidera, au besoin, le ministère à examiner de meilleures façons de mesurer l'incidence des investissements gouvernementaux sur l'écosystème de capital-risque.

## **5.0 Analyse de l'environnement : Évaluation des problèmes auxquels fait face Croissance Ontario**

### **5.1 Facteurs externes**

Tout au long de l'année 2023, le marché du capital-risque de l'Ontario est demeuré solide. Les investissements en capital-risque ont continué à ralentir après l'augmentation sans précédent des investissements survenue en 2021 et, dans une moindre mesure, en 2022. Grâce à un investissement d'environ 3 milliards de dollars, l'activité a été rétablie aux niveaux d'avant la pandémie, ce qui équivaut à peu près aux 2,9 milliards de dollars de l'année 2019. Dans l'ensemble, les investissements annuels en capital-risque ont augmenté de façon constante en Ontario depuis que la province s'est remise de la crise de 2008-2009. Cette hausse constante reflète l'attrait de la région pour les investisseurs, renforcé par un environnement commercial favorable et un écosystème entrepreneurial en pleine croissance. Bien que les conditions économiques mondiales continuent de façonner et d'influencer le marché du capital-risque en Ontario, il semblerait que les niveaux d'investissement considérablement élevés entre 2020 et 2022 soient une exception.

Les investissements dans le secteur de la technologie continuent de dominer l'Ontario, représentant 85 % des investissements et poursuivant une tendance qui, au cours de la dernière décennie, a enregistré une moyenne annuelle de 80 % des investissements dans les jeunes entreprises de haute technologie. Toronto, en particulier, est devenue un carrefour mondial pour les jeunes entreprises des secteurs de l'intelligence artificielle, de la technologie financière, des services bancaires numériques et de la technologie des chaînes de blocs. Les entreprises des secteurs de la santé et de la biotechnologie n'ont pas

bénéficié du même niveau d'attraction des investissements, enregistrant seulement 2 % du total des investissements et marquant la quatrième fois en cinq ans que le secteur représente une part d'investissement à un chiffre. Les investissements dans les technologies propres et dans des secteurs autres que la haute technologie représentent les 13 % restants, ce qui est largement comparable aux moyennes récentes. La sensibilisation mondiale aux changements climatiques a suscité un intérêt croissant pour les jeunes entreprises du secteur de l'énergie propre, qui commence à se tailler une place sur le marché.

La répartition des investissements entre les différentes étapes du développement des entreprises ne s'écarte pas des tendances récentes, mais donne néanmoins un aperçu de la dynamique du marché du capital-risque de l'Ontario. Les entreprises qui en sont à une étape plus avancée ont reçu 43 % de tous les investissements, ce qui est comparable à l'année précédente et supérieur à la moyenne quinquennale. Les investissements dans les entreprises à l'étape de l'expansion ont fortement chuté, passant de 37 % à 21 % du total. En revanche, les entreprises en démarrage ont attiré 10 % de parts de marché supplémentaires par rapport à 2022, pour un total de 30 % du capital investi. Le financement des entreprises en démarrage demeure essentiel pour favoriser l'innovation dans la province, et le soutien du gouvernement est un élément indispensable pour encourager l'innovation et la croissance dans la catégorie d'actifs du capital-risque.

Les jeunes entreprises ontariennes continuent d'exercer un fort attrait sur les investisseurs internationaux, en particulier les entreprises américaines. En 2023, les investisseurs américains représentaient 41 % du capital investi en Ontario, dépassant une fois de plus les entreprises canadiennes (39 %), comme cela a été le cas au cours de chacune des deux années précédentes. Les investissements internationaux, qui représentent 60 % du total des investissements en Ontario, témoignent de la reconnaissance de la région comme acteur clé dans le paysage mondial de l'innovation.

Bien que la Silicon Valley demeure incontestablement la référence mondiale sur le marché du capital-risque, l'Ontario s'est classée parmi les 10 premiers territoires nord-américains pour ce qui est des investissements en capitaux au cours de 12 des 13 dernières années. En 2023, l'Ontario s'est classé au septième rang pour ce qui est du total des investissements, s'affirmant ainsi comme un carrefour de premier plan dans le paysage nord-américain. Au Canada, la province continue de se classer au premier rang, comme elle l'a fait au cours des 20 dernières années, et représente 42 % de tous les investissements en capital-risque.

## **Perspectives économiques**

Selon les Services économiques TD<sup>7</sup>, les pressions inflationnistes semblent s'atténuer dans l'ensemble des économies du G-7 en raison de la tendance des banques centrales à resserrer leur politique monétaire au cours des deux dernières années. Compte tenu des prévisions de taux d'intérêt élevés stables, bien que persistants, et d'autres facteurs, le rythme de l'expansion mondiale devrait ralentir, passant de 3,1 % cette année à 2,6 % en 2024. L'économie canadienne n'est pas épargnée par les pressions qu'exercent les taux d'intérêt élevés et de nombreux autres facteurs qui ont contracté l'économie au cours des deux derniers trimestres. Le rebond prévu au quatrième trimestre sera probablement de courte durée étant donné les pressions qu'exercent les taux d'intérêt élevés par rapport aux fonds gratuits accordés pendant la pandémie. Les amortisseurs contracycliques s'épuisent, de sorte que la croissance du PIB réel au Canada devrait ralentir, passant d'un rythme modeste de 1,1 % cette année à seulement 0,5 % en 2024.

En Amérique du Nord, les investissements des entreprises ont été supérieurs à la moyenne au cours des neuf premiers mois de l'année. Comme aux États-Unis, les investissements au Canada ont été stimulés par les subventions gouvernementales accordées aux projets d'énergie propre, d'infrastructure et de relocalisation. De plus, la normalisation actuelle de la production de véhicules à mesure que les chaînes d'approvisionnement s'améliorent nous a permis de réaliser des investissements refoulés dans le matériel de transport. Toutefois, ces facteurs ne l'emporteront pas complètement sur les forces cycliques liées à la baisse des bénéfices des entreprises et aux coûts d'emprunt relativement élevés, qui devraient faire passer les investissements non résidentiels d'un rythme de 3 % cette année à moins de 1 % en 2024. De même, l'économie ne recevra probablement pas beaucoup de soutien provenant des investissements résidentiels, ce qui a déjà eu une incidence sur la croissance depuis plus d'un an. Si les coûts d'emprunt commencent à baisser au cours du premier semestre de 2024, l'effet de ralentissement devrait s'atténuer.

Compte tenu de l'endettement élevé des ménages et de la faiblesse des marchés du logement partout au Canada, la croissance économique de l'Ontario est demeurée solide au cours du premier semestre de 2023, enregistrant une croissance du PIB réel de 1,5 % d'une année à l'autre. Une contraction a été observée à l'échelle nationale au troisième trimestre; toutefois, l'Ontario a légèrement surpassé le rendement global du Canada, étant donné la vigueur relative de la province. Cette année, les activités manufacturières des entreprises ainsi que les investissements de capitaux ont soutenu la croissance économique. L'augmentation du nombre d'immigrants et de résidents non permanents continue de stimuler la croissance globale de la province, masquant

---

<sup>7</sup> Les rapports économiques de la TD comprennent notamment les prévisions économiques trimestrielles (14 décembre 2023), les prévisions économiques provinciales (19 décembre 2023) et une FAQ sur les enjeux ayant une incidence sur les perspectives économiques et financières (22 novembre 2023).

ainsi la faible consommation par habitant. La sensibilité aux taux d'intérêt, qui se traduit par des coûts d'emprunt élevés, s'est avéré un obstacle de taille pour les ménages ontariens fortement endettés. En raison des faibles dépenses de consommation qui ralentissent la croissance économique de l'Ontario et du Canada, on s'attend à ce que la situation soit à peu près la même en 2024.

En ce qui concerne le logement, les marchés de revente de la province sont parmi les plus faibles du pays, mais l'activité pourrait reprendre étant donné le récent ressac des taux hypothécaires et des rendements des obligations depuis octobre 2023. Le contexte de l'abordabilité n'a pas encore dissuadé les constructeurs, puisque les mises en chantier et les achevements atteignent des sommets pluriannuels. De plus, la construction individuelle sera prochainement stimulée par la décision des gouvernements fédéral et provincial d'abandonner la TVH sur les logements construits à des fins locatives. On s'attend à ce que la Banque du Canada commence à réduire son taux directeur au printemps, même si l'inflation demeure supérieure à la cible et que l'inflation relative aux logements restera probablement élevée, ce qui limitera sa capacité à rétablir les attentes des consommateurs en matière d'inflation.

<b>Prévisions économiques en Ontario</b>			
[Variation moyenne annuelle en %, sauf indication contraire]			
Indicateurs économiques	2023F	2024F	2025F
PIB réel	1,1	0,3	1,5
PIB nominal	3,8	3,2	3,5
Emploi	2,5	0,3	1,1
Taux de chômage (%)	5,6	6,9	6,9
Mises en chantier (en milliers)	95,1	87,1	89,4
Prix des maisons existantes	-5,7	-5,1	2,1
Ventes de maisons	-13,1	2,7	20,7
Source : Statistique Canada, SCHL, ACI, Prévisions des Services économiques TD			

Croissance Ontario continuera de gérer les risques de son portefeuille d'investissements en diversifiant ses investissements de fonds, en gérant les changements progressifs des risques grâce à des engagements dans de nouveaux fonds, au « rythme » de ces investissements et à la surveillance des activités des entreprises sous-jacentes financées par capital-risque qui influencent le rendement des fonds. Cette approche sera correctement équilibrée grâce aux objectifs de nos politiques publiques visant à construire un écosystème capital-risque plus puissant et plus résistant en Ontario et au Canada, et à continuer d'aider à financer des entreprises ontariennes à haut potentiel dans des secteurs stratégiques clés. Nous surveillerons de près les risques du marché, les incidences des pressions inflationnistes, le renforcement des politiques monétaires selon les attentes de taux d'intérêt élevés persistants

et l'expansion des politiques budgétaires sur nos investissements, et nous ajusterons nos stratégies d'investissement en conséquence afin d'atteindre les objectifs des nos politiques publiques.

## **5.2 Facteurs internes**

À titre d'organisme du gouvernement de l'Ontario, Croissance Ontario doit rendre compte de ses activités, ses opérations et ses résultats, lesquels peuvent subir les contrecoups des changements apportés dans les orientations et les politiques gouvernementales. Croissance Ontario continuera de satisfaire ses objectifs commerciaux en respectant les directives gouvernementales applicables et les exigences en matière de production de rapports.

## 6.0 Orientations stratégiques pour 2024-2027

La lettre d'orientation annuelle du ministre la plus récente pour Croissance Ontario (anciennement appelée la lettre de mandat annuelle de l'organisme), qui couvre l'exercice 2024-2025, a été reçue le 27 septembre 2023 et définit plusieurs priorités à l'échelle du gouvernement pour tous les organismes<sup>8</sup> ainsi que des priorités spécifiques pour Croissance Ontario.

Par conséquent, les orientations stratégiques de 2024-2027 de Croissance Ontario ont été élaborées en conformité avec les priorités énumérées dans la nouvelle lettre de mandat de l'organisme et les activités de l'entreprise se concentreront sur les orientations stratégiques suivantes :

- gérer le portefeuille d'investissements et les activités opérationnelles de Croissance Ontario de manière prudente et rentable en utilisant les recettes autogénérées pour couvrir les activités;
- soutenir la création d'un écosystème du capital-risque en Ontario et investir stratégiquement dans les fonds de capital-risque, tout en maintenant le taux élevé de rendements positifs nets de Croissance Ontario pour la province;
- s'assurer que les placements du fonds Capital-risque Ontario et du fonds Capital-risque Ontario II sont conformes au Cadre stratégique pour l'investissement et garantir que les investissements continuent de s'harmoniser aux priorités actuelles du gouvernement, y compris, notamment, la commercialisation et la protection de la propriété intellectuelle en Ontario et le soutien des fonds de capital-risque axés sur la croissance essentiels aux entreprises ontariennes qui prennent de l'importance à l'échelle internationale;
- travailler de concert avec Investissements Ontario<sup>9</sup> pour harmoniser les efforts d'attraction des investissements afin de soutenir la croissance des fonds de capital-risque et des entreprises locales.

À l'appui des orientations stratégiques, les activités de l'entreprise ont été regroupées en deux catégories : (1) les activités opérationnelles de Croissance Ontario et (2) le portefeuille d'investissements de Croissance Ontario. Les mesures de rendement et les objectifs ont été établis en conséquence et sont décrits dans le tableau ci-dessous :

---

<sup>8</sup> Puisque les organismes doivent agir dans l'intérêt des Ontariens en faisant preuve d'efficacité et en optimisant les ressources pour les contribuables, les priorités à l'échelle du gouvernement comprennent 1) la compétitivité, la durabilité et la gestion des dépenses, 2) la transparence et la responsabilisation, 3) la gestion des risques, 4) la gestion de la main-d'œuvre, 5) la diversité et l'inclusion, 6) la collecte, la diffusion et l'utilisation des données, et 7) la prestation numérique et les services à la clientèle.

<sup>9</sup> Investissements Ontario est un organisme d'attraction des investissements qui offre principalement des programmes de soutien aux entreprises, comme des prêts, des subventions, des subventions salariales et des crédits d'impôt, tandis que Croissance Ontario s'efforce de faire des investissements auprès des gestionnaires de fonds et des entreprises de démarrage basés en Ontario ou axés sur l'Ontario.

**Activités d'exploitation de Croissance Ontario**

<b>Objectif</b>	<b>Mesures du rendement</b>	<b>Nouveaux objectifs</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à la gestion efficiente et efficace des activités d'exploitation de Croissance Ontario, y compris sa participation à titre de société en commandite dans des fonds gérés à l'externe et le reste des coinvestissements directs du FODTE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les charges d'exploitation rajustées de Croissance Ontario (déduction faite des remboursements reçus et des moins-values) en pourcentage du capital engagé aux fonds d'investissement.</li> <li>• Respect des exigences législatives.</li> <li>• Une attestation de conformité est soumise au ministère chaque année pour confirmer que Croissance Ontario respecte de façon substantielle toutes les directives et politiques gouvernementales applicables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compte tenu du fait que le nombre d'engagements d'investissements devrait augmenter considérablement au cours des prochaines années grâce au fonds Capital-risque Ontario, les charges d'exploitation ajustées en pourcentage du capital engagé ne devraient pas dépasser 0,75 %, ce qui correspond au point médian entre 0,50 % et 1,0 % des frais de gestion habituellement imputés par le fonds de fonds.</li> <li>• Plan d'activités annuel et rapport annuel présentés le 1<sup>er</sup> mars et dans les 120 jours suivant la fin de l'exercice financier respectivement.</li> <li>• Attestation de conformité soumise au ministère avant l'échéance prévue.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la poursuite des services commerciaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de roulement du personnel.</li> <li>• Le manuel des procédures internes est révisé et mis à jour tous les ans.</li> <li>• Le plan de poursuite des activités est remis tous les ans au ministère.</li> <li>• Un tableau détaillé de l'évaluation des risques est remis au ministère deux fois par année.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le taux de roulement annuel du personnel doit être inférieur à 15 %.</li> <li>• La mise à jour annuelle du manuel des procédures internes est terminée.</li> <li>• La mise à jour annuelle du plan de poursuite des activités est terminée.</li> <li>• Les mises à jour semestrielles de l'évaluation des risques (en mars et en septembre) sont terminées.</li> </ul>

## Portefeuille d'investissements de Croissance Ontario

Objectif	Mesures du rendement	Nouveaux objectifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à ce que le portefeuille d'investissements soit suffisamment diversifié pour atténuer les risques financiers tout en soutenant les politiques de capital-risque de la province.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de nouveaux investissements des fonds stratégiques effectués conformément aux politiques de capital-risque et au cadre d'investissement de la province.</li> <li>• Cadre stratégique pour l'investissement revu annuellement avec le ministre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un minimum de trois nouveaux engagements de fonds par exercice financier pris dans deux ou trois secteurs cibles, conformément au cadre d'investissement, le nombre de nouveaux engagements de fonds au cours des prochaines années dépendant du capital restant disponible et du niveau d'activité de financement sur le marché.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir un multiple des capitaux net positif dans l'ensemble du portefeuille d'investissements de Croissance Ontario.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Regrouper un multiple des capitaux net pour le portefeuille d'investissements de Croissance Ontario.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir un multiple des capitaux moyen net d'au moins 1,20 x.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire le suivi trimestriel des activités du portefeuille et produire des rapports annuels sur les indicateurs de rendement clés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous réserve de l'entente de partenariat respectives de chaque investissement, obtenir tous les trimestres ou tous les ans les principaux indicateurs de rendement et autres paramètres pertinents auprès des gestionnaires de fonds; examiner les conventions de société en commandite et veiller à ce qu'elles soient respectées; recueillir des renseignements sur le marché en ce qui concerne les engagements et les placements du fonds.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque trimestre, les sommaires du portefeuille, y compris les sommaires des activités et les sommaires financiers, sont reçus. Tous les ans, les indicateurs de rendement clés sont inclus dans les sommaires trimestriels du portefeuille de chaque gestionnaire de fonds.</li> </ul>



Objectif	Mesures du rendement	Nouveaux objectifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>Répondre aux appels de capitaux des fonds gérés à l'externe dans les délais requis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage des appels de capitaux auxquels on a répondu dans les délais requis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la plupart des cas (95 % ou plus), les appels de capitaux sont effectués dans les délais requis par les gestionnaires de fonds respectifs.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir des relations et des réseaux clés (avec les gestionnaires de fonds de capital-risque, les entreprises technologiques, les investisseurs institutionnels, les associations de capital-risque, les associations d'investisseurs providentiels et les organismes axés sur l'innovation) permettant de recueillir des renseignements sur le marché afin de cerner les possibilités d'engagements d'investissement et de concevoir des politiques publiques en matière de capital-risque.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de réunions avec des investisseurs potentiels, des gestionnaires de fonds et d'autres intervenants du secteur du capital-risque.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'engager auprès d'un minimum de 12 gestionnaires de fonds par année qui lèvent activement des fonds et qui recherchent un engagement en matière d'investissement de la part de Croissance Ontario.</li> <li>Organiser au moins 50 réunions par année avec d'autres relations et réseaux clés.</li> <li>Organiser des réunions semestrielles avec Investissements Ontario pour échanger des renseignements sur l'attraction des investissements et explorer les occasions de partenariat.</li> </ul>

## 7.0 Aperçu de l'évaluation et de la gestion des risques à l'échelle de l'organisme

Facteur de risque	Description	Probabilité d'occurrence	Incidence si le risque se produit	Stratégie d'atténuation
Risque associé aux ressources humaines	Risque que Croissance Ontario perde ses principaux cadres supérieurs ou n'ait pas les ressources humaines nécessaires pour s'acquitter de son mandat.	Élevée	Élevée	Examiner les besoins organisationnels sur une base annuelle et continuer de travailler avec le ministère pour obtenir l'approbation des ETP supplémentaires et pour prendre d'autres mesures correctives au besoin.
Risque financier	Une éventuelle faiblesse des marchés financiers pourrait faire en sorte qu'il soit plus difficile de recouvrer les placements de Croissance Ontario en procédant à des sorties.	Moyen	Élevée	Croissance Ontario surveille le rendement de son portefeuille d'investissements en examinant les rapports trimestriels fournis par les gestionnaires de fonds. Toute situation susceptible de nuire au portefeuille est examinée et un plan d'action est élaboré afin de remédier le mieux possible à cette situation.
Risque opérationnel	Risque de continuité des opérations en cas de sinistre ou d'autres événements.	Moyen	Moyen	Le plan de continuité des activités de Croissance Ontario est examiné, mis à jour et approuvé chaque année afin de s'assurer que l'organisme est prêt à faire face aux perturbations des conditions de travail habituelles. Des systèmes, des procédures et des contrôles sont en place et le personnel clé a reçu la préparation nécessaire pour assurer la continuité des opérations.

<b>Facteur de risque</b>	<b>Description</b>	<b>Probabilité d'occurrence</b>	<b>Incidence si le risque se produit</b>	<b>Stratégie d'atténuation</b>
Risque stratégique (changements apportés aux politiques)	Les changements apportés par la province aux politiques actuelles en matière de capital-risque pourraient entraîner des changements additionnels aux responsabilités de Croissance Ontario.	Moyen	Élevée	Surveiller et évaluer les questions d'élaboration de politiques pour soutenir les politiques et les plans provinciaux en matière de capital-risque et y répondre. Fournir une analyse technique et des conseils pour soutenir le processus d'élaboration des politiques.

## 8.0 Ressources humaines

Les équivalents temps plein (« ETP ») de Croissance Ontario sont inclus dans le compte global des ETP du ministère. Le ministère récupérera la totalité du coût de huit (8) postes et des frais généraux associés auprès de Croissance Ontario.

Les niveaux de dotation en personnel de Croissance Ontario sont allégés par rapport à ceux des organismes publics ayant des mandats de développement économique similaires, comme la BDC et Investissement Québec. Étant donné que le gouvernement a approuvé la mise en œuvre du fonds Capital-risque Ontario de 300 millions de dollars, l'organisme continue de travailler avec le ministère pour obtenir l'approbation d'autres ETP et réduire le risque de départs de membres du personnel clés. Par conséquent, avec le modèle de dotation allégé actuel et pour contribuer à assurer des opérations prudentes, Croissance Ontario continue de bénéficier du soutien d'un nombre limité de fournisseurs de services externes qui possèdent des connaissances spécialisées en matière d'évaluation de fonds ainsi que des services de vérification et de comptabilité.

Croissance Ontario travaille en collaboration avec l'Unité des activités stratégiques des ressources humaines du ministère pour mettre en œuvre et appliquer les stratégies, les politiques et les pratiques en matière de ressources humaines de la province.

## 9.0 Plan de communication

Comme le prévoit le protocole d'entente entre le ministre et le président du conseil d'administration (le « PE »), Croissance Ontario travaille en étroite collaboration avec le ministère lorsque des communiqués de presse ou des annonces doivent être diffusés au public, y compris aux intervenants du secteur, conformément au protocole de communication avec le public du PE. Dans le cadre du PE, le sous-ministre du ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (le « ministère ») doit s'assurer que le ministère fournit des services de communication à Croissance Ontario, notamment la rédaction de communiqués de presse relatifs aux investissements de capital-risque de Croissance Ontario, sous réserve de l'approbation du ministère et de Croissance Ontario. Comme indiqué précédemment, Croissance Ontario continuera de collaborer avec les gestionnaires de fonds sélectionnés et le ministère pour annoncer publiquement les engagements d'investissement pris en vertu du fonds Capital-risque Ontario.

Les mises à jour concernant Croissance Ontario se trouvent sur son site Web, à l'adresse [www.ventureontario.ca/fr](http://www.ventureontario.ca/fr). Le site comprend le plan d'activités annuel, le rapport annuel et les renseignements pertinents sur le portefeuille, y compris les nouveaux investissements et les sorties réussies relatifs à Croissance Ontario. Les états financiers de Croissance Ontario figurent aussi dans le deuxième volume des Comptes publics de l'Ontario.

Les mises à jour relatives aux fonds gérés à l'externe sont accessibles sur les sites Web ci-dessous.

<b>Fonds gérés à l'externe</b>	<b>Site Web</b>
FOCR	<a href="http://www.ovcf.com">www.ovcf.com</a>
Fonds de croissance NVCF et Northleaf	<a href="http://www.northleafcapital.com">www.northleafcapital.com</a>
Démarrage et expansion I	<a href="http://www.suv.vc">www.suv.vc</a>
Yaletown I et II	<a href="http://www.yaletown.com">www.yaletown.com</a>
Lumira III et Lumira IV	<a href="http://www.lumiraventures.com">www.lumiraventures.com</a>
Genesys III et Genesys IV	<a href="http://www.genesyscapital.com">www.genesyscapital.com</a>
Amplitude I et Amplitude II	<a href="https://amplitudevc.com/fr">https://amplitudevc.com/fr</a>
Whitecap V	<a href="https://whitecapvp.com/">https://whitecapvp.com/</a>
Fonds Climate Innovation Capital	<a href="https://climateic.com/">https://climateic.com/</a>
Fonds Maverix I	<a href="https://www.maverixpe.com/">https://www.maverixpe.com/</a>
Fonds d'investissement Panache Ventures II	<a href="https://www.panache.vc/fr/home">https://www.panache.vc/fr/home</a>
Fonds d'opportunités canadiennes Brightspark II	<a href="https://brightspark.com/fr">https://brightspark.com/fr</a>
Fonds d'investissement Luge II	<a href="https://www.luge.vc/fr/">https://www.luge.vc/fr/</a>

Croissance Ontario répond aux demandes de renseignements que lui fait parvenir le public au sujet de son mandat et de ses responsabilités, en temps voulu et dans des formats accessibles comme demandé.

## 10.0 Aperçu des résultats de 2023-2024

Dans la lettre de mandat de l'organisme pour l'exercice 2023-2024, le gouvernement a inclus un certain nombre de priorités générales pour tous les organismes afin de veiller à ce que ceux-ci agissent dans l'intérêt supérieur de la population ontarienne en étant efficaces, efficaces et en optimisant les ressources pour les contribuables. Par conséquent, Croissance Ontario a mené ses activités en harmonie avec ces priorités, notamment :

### 1. Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses

- Exercer les activités de Croissance Ontario dans le cadre des allocations qui lui sont attribuées, et dans le cadre du budget approuvé par le conseil.
- Repérer les possibilités d'investissement à fort potentiel, les pratiques novatrices et (ou) la viabilité améliorée du programme et aller de l'avant à ces égards.
- Se conformer aux directives applicables relativement à la centralisation de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, y compris l'harmonisation des contrats pour les achats prévus et en cours, les méthodes comptables et les mesures provisoires en matière de biens immobiliers pour les bureaux de l'organisme.
- Tirer parti des résultats de référence pour les stratégies et les directives en matière de rémunération et les atteindre.

### 2. Transparence et reddition de comptes

- Respecter les directives et politiques gouvernementales applicables et rédiger ses rapports dans un esprit de transparence et de reddition de comptes.
- Se conformer aux normes et pratiques comptables et répondre aux conclusions des vérifications, le cas échéant.
- Déterminer les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour soutenir efficacement le rôle du conseil d'administration sur le plan de la gouvernance et de la reddition de comptes de l'organisme.

### 3. Gestion des risques

- Élaborer et mettre en œuvre un processus efficace visant à reconnaître, évaluer et atténuer les risques, y compris la planification des répercussions de la COVID-19 et les risques de toute situation d'urgence future.

### 4. Gestion de la main-d'œuvre

- Optimiser la capacité organisationnelle de Croissance Ontario pour assurer la meilleure prestation possible des services au public, y compris le redéploiement des ressources dans les zones prioritaires, le cas échéant.

**5. Diversité et inclusion**

- Élaborer et encourager des initiatives relatives à la diversité et à l'inclusion en favorisant un milieu de travail équitable, inclusif, accessible, antiraciste et diversifié.
- Adopter un processus de consultation à propos de l'inclusion pour s'assurer que toutes les voix sont entendues dans le but d'éclairer l'élaboration des politiques et la prise de décisions.

**6. Collecte de données**

- Améliorer la façon dont l'organisme utilise les données dans la prise de décisions, la diffusion d'information et la production de rapports pour favoriser la production de rapports axés sur les résultats et améliorer la prestation des services.
- Accroître la communication de données avec Gestion de la chaîne d'approvisionnement Ontario, le cas échéant, en ce qui concerne les dépenses et la planification des approvisionnements, les ententes contractuelles et les relations avec les fournisseurs afin de promouvoir la prise de décisions fondées sur des données.
- Appuyer les exigences en matière de transparence et de protection des renseignements personnels dans le cadre du travail sur les données et du partage de données avec le ministère, le cas échéant.

**7. Prestation numérique et service à la clientèle**

- Utiliser différentes approches ou différents outils pour assurer la prestation des services et le respect des normes de service dans toutes les situations, y compris les méthodes qui ont évolué depuis la pandémie de COVID-19.

Au moment de la rédaction du présent rapport, Croissance Ontario a atteint la quasi-totalité de ses objectifs financiers de 2023-2024 (c.-à-d. du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024) :

### Activités d'exploitation de Croissance Ontario

Objectif	Mesures du rendement	Objectifs établis dans le plan d'activités précédent	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à la gestion efficiente et efficace des activités d'exploitation de Croissance Ontario, y compris sa participation à titre de société en commandite dans des fonds gérés à l'externe et le reste des coinvestissements directs du FODTE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les charges d'exploitation rajustées de Croissance Ontario (déduction faite des remboursements reçus et des moins-values) en pourcentage du capital engagé aux fonds d'investissement.</li> <li>• Respect des exigences législatives.</li> <li>• Une attestation de conformité est soumise au ministère chaque année pour confirmer que Croissance Ontario respecte de façon substantielle toutes les directives et politiques gouvernementales applicables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les charges d'exploitation ajustées en pourcentage du capital engagé ne doivent pas dépasser 0,575 %, ce qui correspond au point médian entre 0,40 % et 0,75 % des frais de gestion habituellement imputés par le fonds de fonds.</li> <li>• Plan d'activités annuel et rapport annuel présentés le 1<sup>er</sup> mars et dans les 120 jours suivant la fin de l'exercice financier respectivement.</li> <li>• Attestation de conformité soumise au ministère avant l'échéance prévue.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les charges d'exploitation de Croissance Ontario comme pourcentage du capital engagé étaient de 0,469 %<sup>10</sup>.</li> <li>• Le plan d'activités et le rapport annuels sont soumis avant la date limite fixée.</li> <li>• Attestation de conformité soumise au ministère avant la date limite fixée.</li> </ul>

<sup>10</sup> Cette valeur est pour la période de douze mois ayant pris fin le 31 mars 2023 et est basée sur les derniers états financiers vérifiés.



Objectif	Mesures du rendement	Objectifs établis dans le plan d'activités précédent	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la poursuite des services commerciaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de roulement du personnel.</li> <li>Le manuel des procédures internes est révisé et mis à jour tous les ans.</li> <li>Le plan de poursuite des activités est remis tous les ans au ministère.</li> <li>Un tableau détaillé de l'évaluation des risques est remis au ministère deux fois par année.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le taux de roulement annuel du personnel doit être inférieur à 15 %.</li> <li>La mise à jour annuelle du manuel des procédures internes est terminée.</li> <li>La mise à jour annuelle du plan de poursuite des activités est terminée.</li> <li>Les mises à jour semestrielles de l'évaluation des risques (en mars et en septembre) sont terminées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Deux employés sont actuellement en détachement, ce qui représente un taux de roulement annuel de 25 %; un remplaçant occupe temporairement l'un des postes et l'autre devrait être pourvu sous peu.</li> <li>La mise à jour annuelle du manuel des procédures internes est terminée.</li> <li>La mise à jour annuelle du plan de poursuite des activités est terminée.</li> <li>Les évaluations semestrielles des risques ont été effectuées et déposées auprès du Comité de vérification et de gestion des risques.</li> </ul>

**Portefeuille d'investissements de Croissance Ontario**

<b>Objectif</b>	<b>Mesure de rendement</b>	<b>Objectifs établis dans le plan d'activités précédent</b>	<b>Résultats</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à ce que le portefeuille d'investissements soit suffisamment diversifié pour atténuer les risques financiers tout en soutenant les politiques de capital-risque de la province.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de nouveaux investissements des fonds stratégiques effectués conformément aux politiques de capital-risque et au cadre d'investissement de la province.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un minimum de trois nouveaux engagements de fonds par exercice financier pris dans deux ou trois secteurs cibles, conformément au cadre d'investissement, le nombre de nouveaux engagements de fonds au cours des prochaines années dépendant du capital restant disponible et du niveau d'activité de financement sur le marché.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois nouveaux engagements de financement ont été officiellement pris à la date du présent rapport, conformément au cadre d'investissement.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir un multiple des capitaux net positif dans l'ensemble du portefeuille d'investissements de Croissance Ontario.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Regrouper un multiple des capitaux net pour le portefeuille d'investissements de Croissance Ontario.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir un multiple des capitaux net d'au moins 1,20 x.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiple net des capitaux de 1,49 x au 31 mars 2023<sup>11</sup>.</li> </ul>

<sup>11</sup> Le multiple des capitaux représente le rendement de Croissance Ontario avant les dépenses de l'organisme.

<b>Objectif</b>	<b>Mesure de rendement</b>	<b>Objectifs établis dans le plan d'activités précédent</b>	<b>Résultats</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire le suivi trimestriel des activités du portefeuille et produire des rapports annuels sur les indicateurs de rendement clés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sous réserve de l'entente de partenariat respective de chaque investissement, obtenir tous les trimestres ou tous les ans les principaux indicateurs de rendement et autres paramètres pertinents auprès des gestionnaires de fonds; examiner les conventions de société en commandite et veiller à ce qu'elles soient respectées; recueillir des renseignements sur le marché en ce qui concerne les engagements et les placements du fonds.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chaque trimestre, les sommaires du portefeuille, y compris les sommaires des activités et les sommaires financiers, sont reçus. Tous les ans, les indicateurs de rendement clés sont inclus dans les sommaires trimestriels du portefeuille de chaque gestionnaire de fonds.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les sommaires de portefeuille et les indicateurs de rendement clés annuels reçus de chaque gestionnaire de fonds.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Répondre aux appels de capitaux des fonds gérés à l'externe dans les délais requis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage des appels de capitaux auxquels on a répondu dans les délais requis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la plupart des cas (95 % ou plus), les appels de capitaux sont effectués dans les délais requis par les gestionnaires de fonds.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Presque tous les appels de capitaux ont été satisfaits dans les délais requis.</li> </ul>

Objectif	Mesure de rendement	Objectifs établis dans le plan d'activités précédent	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir des relations et des réseaux clés (avec les gestionnaires de fonds de capital-risque, les entreprises technologiques, les investisseurs institutionnels, les associations de capital-risque, les associations d'investisseurs providentiels et les organismes axés sur l'innovation) permettant de recueillir des renseignements sur le marché afin de cerner les possibilités d'investissement et de déterminer les politiques publiques en matière de capital-risque.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de réunions avec des investisseurs potentiels, des gestionnaires de fonds et d'autres intervenants du secteur du capital-risque.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'engager auprès d'un minimum de 12 gestionnaires de fonds par année qui lèvent activement des fonds et qui recherchent un engagement en matière d'investissement de la part de Croissance Ontario.</li> <li>Organiser au moins 50 réunions par année avec d'autres relations et réseaux clés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Être engagé auprès de plus de 40 gestionnaires de fonds actifs</li> <li>L'objectif minimal de 50 réunions avec d'autres relations et réseaux clés a été atteint.</li> </ul>

## **Annexe A : Information financière**

### **Dépenses de fonctionnement proposées, revenus projetés et exigences en matière de financement**

Croissance Ontario est un organisme provincial géré par un conseil d'administration. En vertu de la loi, elle est tenue de produire des états financiers pour chaque exercice, approuvés par son conseil d'administration, et de les soumettre au ministre dans les 120 jours qui suivent la fin de chaque exercice. Les états financiers résument les revenus et les dépenses de Croissance Ontario et sont présentés à l'Assemblée législative après approbation du ministre. Les états sont aussi inclus dans les Comptes publics de l'Ontario. Les résultats financiers de Croissance Ontario sont consolidés avec ceux de la province dans les comptes publics et le budget.

Le plan d'activités annuel de Croissance Ontario énonce ses dépenses de fonctionnement et ses revenus de l'exercice financier écoulé, les prévisions des trois prochains exercices, ainsi que les prévisions correspondantes des états de la situation financière<sup>12</sup>.

**Remarque** : En ce qui concerne l'état des résultats d'exploitation et variations dans l'excédent de fonctionnement cumulé, on ne fait pas de spéculation au sujet du revenu des placements, des gains/(pertes) enregistrés par les fonds, des dépréciations ou des gains (pertes) de change enregistrés par les fonds, subséquents à l'exercice terminé le 31 mars 2024. Les valeurs de ces actifs financiers ne sont maintenues que pour les besoins de la budgétisation.

---

<sup>12</sup> Ces états sont conformes aux normes comptables du secteur public.

Tableau 1 :

<b>États des dépenses de fonctionnement</b>	Résultats réels des premiers 6 mois de l'exercice 2023-2024	Prévisions pour les 12 mois de l'exercice 2023-2024	Prévisions pour les exercices se terminant le 31 mars		
			2024-2025	2025-2026	2026-2027
Les chiffres ne sont pas vérifiés (en milliers de dollars)					
<b>Coûts de fonctionnement partagés avec le ministère :</b>					
Traitements et salaires	436	911	1 284	1 336	1 390
Avantages sociaux	48	127	186	202	210
Transport et communications	7	14	19	20	21
Services	52	83	113	118	124
Hébergement	–	102	107	112	118
Fournitures et matériel	1	2	2	2	2
<b>Total des remboursements au ministère</b>	<b>544</b>	<b>1 239</b>	<b>1 711</b>	<b>1 790</b>	<b>1 865</b>
<b>Autres dépenses de fonctionnement directes :</b>					
Gestion de la trésorerie droits	12	152	139	119	102
Frais de services professionnels <sup>13</sup>	178	774	832	878	750
Dépenses des membres du conseil et des comités	3	5	5	5	6
<b>Total – ACDF</b>	<b>193</b>	<b>931</b>	<b>976</b>	<b>1 002</b>	<b>858</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement directes</b>	<b>737</b>	<b>2 170</b>	<b>2 687</b>	<b>2 792</b>	<b>2 723</b>

<sup>13</sup> Les frais de services professionnels comprennent les fournisseurs de services externes qui possèdent des connaissances spécialisées en matière d'évaluation de fonds, de coplacement direct et de fonds de fonds, ainsi que des services de vérification et de tenue des comptes et des services juridiques.

Tableau 2 :

<b>États des résultats d'exploitation et variations dans l'excédent de fonctionnement cumulé</b>	Résultats réels des premiers 6 mois de l'exercice	Prévisions pour les 12 mois de l'exercice	Prévisions pour les exercices se terminant le 31 mars		
			-----	-----	-----
Les chiffres ne sont pas vérifiés (en milliers de dollars)	2023- 2024	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027
<b>Revenus :</b>					
Recouvrement des dépenses de la déclaration d'intérêt	4	4	–	–	–
Intérêts créditeurs	7 617	13 110	2 500	2 100	1 700
Gains/(pertes) nets réalisés à la vente de placements des fonds	8 431	9 506	s.o.	s.o.	s.o.
Gains (pertes) sur devises	-78	-1 461	s.o.	s.o.	s.o.
	15 974	21 159	2 500	2 100	1 700
<b>Dépenses :</b>					
Remboursement au Ministère	544	1 239	1 711	1 790	1 865
Frais de gestion de la trésorerie	12	152	139	119	102
Frais de services professionnels	178	774	832	878	750
Frais du conseil d'administration et des comités	3	5	5	5	6
	737	2 170	2 687	2 792	2 723
Excédent de fonctionnement pour la période	15 237	18 989	-187	-692	-1 023
Excédent de fonctionnement accumulé – début	507 792	507 792	526 781	526 594	525 902
<b>Excédent de fonctionnement accumulé – fin</b>	523 029	526 781	526 594	525 902	524 879

Tableau 3 :

<b>États de la situation financière</b>	Résultats réels des premiers 6 mois de l'exercice	Prévisions pour les 12 mois de l'exercice	Prévisions pour les exercices se terminant le 31 mars			
			2023-2024	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Les chiffres ne sont pas vérifiés (en milliers de dollars)						
<b>Actif financier :</b>						
<b>Espèces et quasi-espèces</b>	83 705	117 710	25 522	24 830	23 807	
Titres négociables	277 036	204 631	245 678	210 147	180 612	
Comptes débiteurs	4 003	2	2	2	2	
Fonds ontarien de développement des technologies émergentes	1 313	1 313	1 313	1 313	1 313	
Investissements dans les sociétés en commandite	159 353	204 174	255 128	290 659	320 194	
	525 410	527 830	527 643	526 951	525 928	
<b>Passif :</b>						
Comptes créditeurs et charges à payer	1 722	400	400	400	400	
Excédent accumulé	523 688	527 430	527 243	526 551	525 528	
<b>L'excédent accumulé comprend ce qui suit :</b>						
Excédent de fonctionnement accumulé	523 029	526 781	526 594	525 902	524 879	
Gains/(pertes) sur réévaluation accumulée	659	649	649	649	649	
	523 688	527 430	527 243	526 551	525 528	



**Annexe B : Liste du portefeuille d'investissements de Croissance Ontario**

Croissance Ontario a pris des engagements d'investissement pour les fonds énumérés ci-dessous, qui sont soit entièrement engagés ou en période d'investissement actif :

Fonds	Gestionnaire du fonds	Année décisive	Structure du fonds	Domaine d'investissement	Taille totale du fonds	Engagement d'investissement de Croissance Ontario
FODTE	Croissance Ontario	2009	Placement direct dans des entreprises	Technologies propres, sciences de la vie et technologies de la santé de pointe, médias numériques et secteurs des technologies de l'information et des communications	105 millions	105 millions
FOCR	Northleaf Capital Partners Ltd.	2008	Fonds de fonds <sup>14</sup>	Généraliste	205 millions	90 millions
NVCF	Northleaf Capital Partners Ltd.	2014	Fonds de fonds <sup>15</sup>	Généraliste	300 millions	50 millions
Démarrage et expansion I	ScaleUP Venture Partners, Inc.	2016	Placement direct dans des entreprises	TIC	106 millions	25 millions

<sup>14</sup> Le FOCR investit principalement dans des fonds de capital-risque et fait des coplacements directs discrétionnaires dans des sociétés ontariennes.

<sup>15</sup> Le NVCF investit principalement dans d'autres fonds de capital-risque et fait des coplacements directs discrétionnaires dans des sociétés en Ontario et au Canada.

<b>Fonds</b>	<b>Gestionnaire du fonds</b>	<b>Année décisive</b>	<b>Structure du fonds</b>	<b>Domaine d'investissement</b>	<b>Taille totale du fonds</b>	<b>Engagement d'investissement de Croissance Ontario</b>
Yaletown I	Yaletown Partners Inc.	2017	Placement direct dans des entreprises	TIC/Technologies propres	128 millions	20 millions
Lumira III	Lumira Capital Investment Management Inc.	2017	Placement direct dans des entreprises	Sciences de la vie	179 millions	23 millions
Genesys III	Genesys Capital Management (Fund III) Inc.	2016	Placement direct dans des entreprises	Sciences de la vie	107 millions	17 millions
Amplitude I	Amplitude Venture	2019	Placement direct dans des entreprises	Sciences de la vie	200 millions	10 millions
Yaletown II	Yaletown Partners Inc.	2021	Placement direct dans des entreprises	TIC/Technologies propres	130 millions	13 millions
Lumira IV	Lumira Capital Investment Management Inc.	2021	Placement direct dans des entreprises	Sciences de la vie	220 millions de dollars US	11,7 millions de dollars US
Whitecap V	Whitecap Management V Inc	2021	Placement direct dans des entreprises	Généraliste	140 millions	10 millions
Maverix	Fonds Maverix GP	2021	Placement direct dans des entreprises	Généraliste	368 millions de dollars US	15 millions de dollars US

<b>Fonds</b>	<b>Gestionnaire du fonds</b>	<b>Année décisive</b>	<b>Structure du fonds</b>	<b>Domaine d'investissement</b>	<b>Taille totale du fonds</b>	<b>Engagement d'investissement de Croissance Ontario</b>
CIC	Fonds Climate Innovation Capital GP	2022	Placement direct dans des entreprises	Technologies propres	Non divulgué	5 millions de dollars US
Panache	Panache II GP Inc.	2022	Placement direct dans des entreprises	TIC	100 millions	7,5 millions
Amplitude II	Amplitude Ventures GP II Inc.	2023	Placement direct dans des entreprises	Technologies propres	Non divulgué	11,5 millions de dollars US
Northleaf Growth Fund	Northleaf Growth Fund GP Ltd.	2023	Placement direct dans des entreprises	TIC	Non divulgué	10 millions de dollars US
Brightspark	Fonds d'opportunités canadiennes Brightspark II L.P.	2023	Placement direct dans des entreprises	TIC	Non divulgué	10 millions
Genesys	Genesys Venture IV Limited Partnership I V Ltd.	2023	Placement direct dans des entreprises	Sciences de la vie	Non divulgué	10 millions
Luge	Fonds d'investissement Luge II L.P.	2023	Placement direct dans des entreprises	TIC	71 millions (première clôture)	12 millions

## **Annexe C : Gouvernance de l'organisme**

### **Ministre**

Chaque année, le ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (le « ministre ») est tenu de déposer le rapport annuel de Croissance Ontario devant l'Assemblée législative. Le ministre examine et approuve en outre le plan d'activités annuel de Croissance Ontario. Le ministre maintient également des communications avec Croissance Ontario, par l'entremise du président de son conseil d'administration, en ce qui a trait aux politiques gouvernementales et aux enjeux concernant Croissance Ontario.

### **Président**

Le président est responsable devant le ministre de l'exécution par Croissance Ontario de son mandat. Le président est chargé de fournir des conseils et de l'information au ministre sur les activités et les affaires de Croissance Ontario. En outre, le président assure la direction de Croissance Ontario.

### **Conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration de Croissance Ontario (le « conseil d'administration ») sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil et sont responsables devant le ministre, par l'entremise du président. Le conseil d'administration supervise la gestion des activités et des affaires de Croissance Ontario et veille à ce que le mandat de Croissance Ontario soit réalisé. Le conseil d'administration est composé à la fois de fonctionnaires employés par la Couronne et d'administrateurs indépendants.

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre et reçoit les rapports réguliers du président et chef de la direction et du personnel de Croissance Ontario concernant les activités de l'organisme et le respect des lois et des politiques applicables. Les normes de conduite des membres du conseil d'administration sont énoncées dans le code de déontologie approuvé par le conseil.

Le conseil d'administration a également deux comités qui l'aident à superviser la gestion de Croissance Ontario :

### **Comité de vérification et de gestion des risques**

Le comité de vérification et de gestion des risques étudie et recommande l'approbation par le conseil d'administration du plan annuel de vérification interne et reçoit des rapports des vérificateurs internes de Croissance Ontario et du vérificateur attitré en ce qui concerne les contrôles internes et les états financiers. Il examine également les politiques financières et les états financiers, puis les recommande au conseil d'administration. De plus, le comité de vérification et de gestion des risques examine

les principales stratégies de Croissance Ontario relatives aux risques et à leur atténuation.

### **Comité de gouvernance et des ressources humaines**

Le comité de gouvernance et des ressources humaines seconde le conseil d'administration 1) en traitant les questions associées aux structures et aux pratiques de gouvernance de Croissance Ontario et 2) en examinant les programmes et les pratiques en matière de ressources humaines de Croissance Ontario se rapportant à la rémunération, à l'évaluation du rendement et à la formation.

### **président et chef de la direction**

En vertu de la *Loi de 2008 sur la société Croissance Ontario* (la « Loi »), le président et chef de la direction est employé aux termes de la partie III de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario* et est nommé par le conseil d'administration. Le président et chef de la direction doit rendre compte au conseil d'administration de ce qui suit :

- gestion et administration de Croissance Ontario;
- supervision du personnel de Croissance Ontario.
- exécution des rôles et des responsabilités attribués par le conseil d'administration, la Loi et les autres directives gouvernementales applicables.

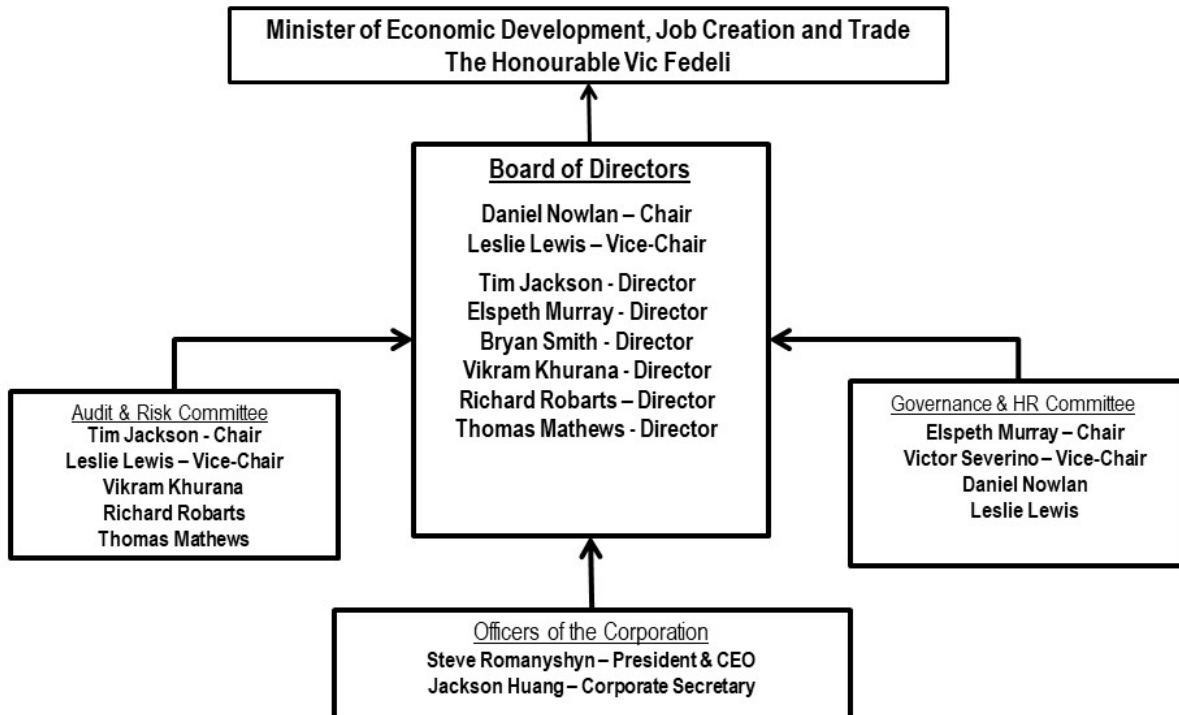
Le président et chef de la direction travaille sous la direction du président du conseil et du conseil d'administration pour mettre en œuvre les politiques et les décisions opérationnelles. Le président et chef de la direction rend compte des résultats de rendement de Croissance Ontario au conseil d'administration, directement ou par l'entremise du président.

### **Employés**

Tous les employés de Croissance Ontario sont des fonctionnaires employés en vertu de la partie III de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario*. Le personnel s'acquitte des activités d'exploitation de Croissance Ontario sous la supervision du président et chef de la direction.

## Annexe D : Organigramme

### Croissance Ontario Organigramme<sup>16</sup>



<sup>16</sup> Mise à jour en date du 29 janvier 2024